

La répartition des fonctionnaires sur le territoire ne répond pas aux besoins

Une étude de l'ipeco montre que les territoires ruraux ne sont pas les plus défavorisés.

GUILLAUME GUILCHARD
@Guillaume_guil

FONCTION PUBLIQUE La France rurale et péri-urbaine est-elle abandonnée par les services publics ? Un après le début de la crise des « gilets jaunes », l'expert en finances publiques François Ecalle s'est penché sur la manière dont sont répartis les emplois publics sur le territoire. La conclusion de sa note, dévoilée par *Le Figaro* avant sa publication sur son site fipoco.fr, est sans appel : « La répartition des emplois publics ne correspond pas aux besoins et le principe d'égalité devant le service public n'est pas respecté ». Mais les territoires les moins bien lotis ne sont pas toujours ceux qu'on pense. « Les départements ruraux ne sont pas systématiquement défavorisés », ajoute-t-il.

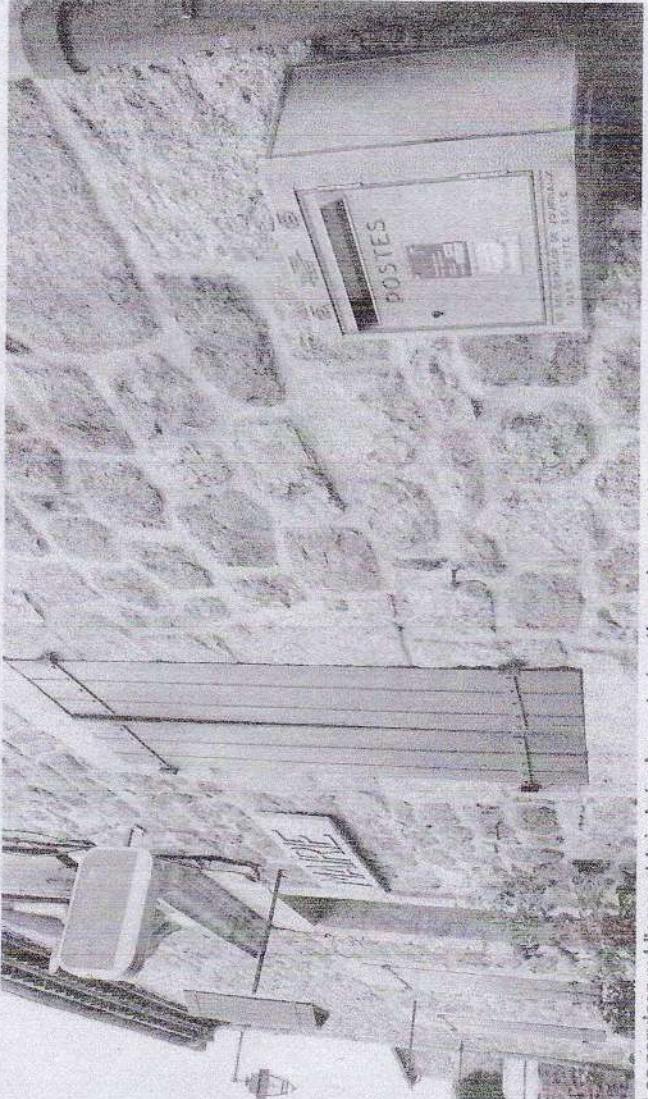
Pris globalement, les services publics sont très inégalement répartis. Au niveau départemental, le nombre de fonctionnaires des trois versants (État, territorial, hospitalier) varie de 46,5 pour 1000 habitants dans l'Ain à 92,1 pour 1000 en Haute-Vienne. Toutefois, précise François Ecalle, cet écart du simple au double peut s'expliquer en partie par la présence de services publics « non locaux », c'est-à-dire remplissant

optimistes avanceront que les grands hôpitaux urbains sont plus productifs et soignent mieux avec moins de personnel que les petits hôpitaux ruraux.

Des maisons polyvalentes

Mais cet écart contre-intuitif en faveur des campagnes « résulte aussi de la lenteur de l'adaptation des capacités hospitalières aux évolutions démographiques », souligne François Ecalle, qui cite une étude de France Stratégie sur le sujet. Les zones ayant connu une baisse de 10 % de la population entre 1990 et 2015 bénéficient d'un taux d'agents publics hospitaliers plus élevé de 5 %. « De nouveau, l'héritage des services publics au regard des évolutions démographiques favorise plutôt les zones rurales et périalentées, concourt l'expert.

Le gouvernement ne reste pas les bras croises. Sous l'impulsion du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, Bercy est en train de revoir profondément sa présence sur les territoires. Si le projet va à son terme, des petites trésoreries seront remplacées par des maisons de service public polyvalentes ou encore par le passage d'un bus de service public. Bref, l'Etat allègera sa présence dans les zones rurales sans pour



Les services publics sont très inégalement répartis sur le territoire. TIM SOMERSET / MAXPPP

quant à elle à 16,3 agents pour 1000 habitants. « Hors Paris, les taux les plus élevés se trouvent plutôt dans les départements ruraux », relève François Ecalle. A tel point que la France de la diagonale du sud-ouest (la Haute-Vienne, avec 29,1 agents pour 1000 habitants) compte trois fois plus de fonctionnaires de santé que le moins bien doté (Seine-et-Marne, 9,4 agents pour 1000 habitants).

Il est toutefois possible de se pencher plus précisément sur certains services publics particuliers. « Les emplois locaux de l'Etat, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire, sont répartis de manière plus homogène », explique le magistrat de la Cour des comptes en disponibilité. Il n'en reste pas moins que les élèves sont davantage encadrés dans les zones où la popula-

FRANÇOIS ECALLE,
EXPERT EN FINANCES
PUBLIQUES

« Les emplois locaux de l'Etat, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire, sont répartis de manière plus homogène », explique le magistrat de la Cour des comptes en disponibilité. Il n'en reste pas moins que les élèves sont davantage encadrés dans les zones où la popula-